

## Chronique Municipale

Les membres du Conseil se sont réunis en assemblée régulière, mercredi soir dernier. Malgré l'attente de déclarations sonores, — échos indiscrets de l'assemblée politique de La Présentation, — sur le peu d'empressement du Ministre de la Voirie à ratifier le Règlement No 328, les contribuables présents étaient bien peu nombreux. " *C'est si peu intéressant maintenant que le Maire parle pour tout le monde* ", disait un citoyen avec un certain coin de malice.

Et pourtant, quoique sans discussion, — il n'y en a jamais avec un régime de paix et d'harmonie, — la réunion ne manquait point de matière intéressante, par exemple et surtout l'appui moral que le Conseil a apporté aux diverses résolutions adoptées lors du dernier congrès des municipalités. On connaît l'opinion que notre Maire a laissée chez nos excellents compatriotes de Chicoutimi, le travail accompli par ceux qui, naturellement, ont franchement travaillé, l'était moins. Ce dernier justifie la raison d'être des réunions, à périodes indéterminées, des énergies municipales, et des immenses avantages que peuvent retirer les municipalités dans la discussion des opinions diverses.

La séance de mercredi d'ailleurs aurait été uniquement consacrée aux résolutions adoptées à Chicoutimi, sans les avis de motions que les échevins Payan et Benoit ont fait, le premier pour qu'une somme de \$3,800 soit mise à la disposition du Comité d'Aqueduc pour poser une conduite d'eau sur les rues du Séminaire et Morin, et l'autre pour qu'une autre somme de \$1,200 soit mise à la disposition du Comité du Feu pour acheter une pompe.

Des résolutions, à portée morale bien entendu, la première avait trait au rapatriement des nôtres pour que les immenses ressources naturelles de la province soient exploitées et pour ouvrir à l'agriculture les millions d'acres de terre arable qu'elle possède. Cette résolution a pour but d'inciter le gouvernement de la province de Québec à avoir une politique d'immigration saine et progressive. Il y est dit " *qu'aucun immigrant étranger ne possède les qualités désirables à un degré supérieur à celles de nos frères expatriés.* "

Nous ne pouvons ne point féliciter nos échevins d'avoir ainsi apporté le concours de leur corps collectif dans cette épineuse question de l'immigration, précisément dans un moment où le député de Georges-Etienne Cartier, M. Jacobs, d'origine juive, réclame l'entrée à profusion de ses co-nationaux dans notre pays.

La question du rapatriement des nôtres a toujours été difficile de solution pratique; elle doit, pour cela, rester au nombre des bonnes dispositions nationales, parce que de nature à aider la diffusion de l'idée de patrie chez les nôtres, tant du Canada que de l'étranger. Le dernier mot sera également difficile à énoncer, tant cette politique de rapatriement comporte de dangers. Comme le disait un confrère, tout dernièrement, qu'on commence par garder les nôtres avant de songer à ramener les enfants prodigues.

La résolution n'en est pas moins excellente, et pour cela elle ne doit point se limiter à un simple énoncé de principe, elle réclame une étude approfondie et une application pratique.

Les conditions sanitaires dans notre province, menacées par les eaux usagées provenant des systèmes d'égoûts déversés directement et sans traitement préalable dans nos cours d'eau, ont fait le sujet de la deuxième résolution. Elle n'est pas sans son importance primordiale, toutes les eaux d'alimentation devant être bonnes afin d'empêcher la propagation de la fièvre typhoïde et des autres infections intestinales d'origine hydrique. Nous savons les dépenses fabuleuses encourues par certaines municipalités américaines, pour assurer une production d'eau potable à leurs populations. Le temps est venu de songer sérieusement dans notre province aux moyens à prendre pour que la multiplication des systèmes d'égoûts ne contribue point à contaminer nos cours d'eau.

La troisième résolution, adoptée par notre Conseil, réclame l'encouragement nécessaire pour qu'une école soit fondée afin de fournir l'enseignement nécessaire pour la fabrication de la pulpe et du papier. Notre province offre un champ immense à l'industrie du papier, grâce à ses immenses ressources forestières. Aussi les nôtres doivent-ils être outillés le plus convenablement possible pour apporter le concours pratique aux développements de l'industrie de la pâte à papier.

Cette résolution n'est pas complète toutefois. Elle devrait énoncer un vœu: celui d'enseigner l'économie de notre richesse forestière, par une coupe rationnelle et surtout un réboisement pratique des parties déboisées.

Nous adhérons toutefois à l'idée de l'école de science forestière et industrielle. Pour commencer, nos écoles techniques pourraient tracer la route par des cours conditionnés sur l'art de faire la pulpe et le papier.

Non moins importante mais beaucoup plus pratique, au point de vue local bien entendu, est la résolution ayant trait à l'avantage qu'il y aurait d'obtenir le plus possible une évaluation réelle des biens immobiliers des municipalités de la province et de la finance économique des municipalités et des contribuables eux-mêmes en établissant une valeur réelle de l'évaluation de leur propriété.

A deux mains, nous félicitons les membres du Conseil d'avoir adopté cette résolution, passée au congrès de Chicoutimi. En effet, on sait combien d'administrateurs, ayant en vue plutôt leur avancement politique que celui de leur ville, ont tenté de gonfler les évaluations des biens immobiliers de leur municipalité, créant ainsi des surplus fictifs, tout au plus bons à tromper l'électeur contribuable et sa confiance. Voyons un exemple. La valeur réelle de notre Marché Centre est, disons de vingt mille piastres. Un maire peu scrupuleux qui en déterminerait l'évaluation à quarante mille piastres, commettrait une bêtise dont les contribuables seraient les premiers à souffrir plus tard. Trompés un moment, ils devraient en effet combler plus tard le déficit par des taxes plus onéreuses.

Les dangers et les ravages faits par la tuberculose font le sujet d'une autre résolution pour les enrayer. Il faut une plus grande éducation populaire au point de vue de la salubrité des logements et une surveillance plus active de la part des municipalités pour empêcher la propagation de ce fléau.

La séance se termine par une résolution en vue d'un rapport à faire au Ministre des Travaux Publics. Il s'agit du cas de M. Pierre Hamel et de sa demande de licence pour taverne. L'inspecteur Gooley n'a jamais donné de certificat, il ne l'a jamais refusé non plus, quoique le Conseil ait recommandé M. Hamel. Bien des curieux se demanderont ce qui a mijoté dans cette marmite; il semble que certains personnages y jouent deux jeux: l'un favorable à M. Pierre Hamel pour ménager son humeur et sa confiance, et l'autre, plus discrète, pour lui donner en arrière le coup de Jarnac.

Nous sommes assez indifférents dans cette question. Il nous semble toutefois qu'on aurait dû prévenir l'intéressé plus tôt afin de lui éviter des frais et des dépenses inutiles. Ou le Conseil est sincère quand il recommande une licence pour M. Pierre Hamel, ou il ne l'est pas. Si réellement il est sincère, il possède bien peu d'influence pour ne pas donner satisfaction plus tôt à leur protégé. C'est toute notre opinion et nous savons combien elle est partagée.

Terminée, la séance ne pouvait l'être toutefois sans l'adoption des comptes. On y voit tant de choses, surtout les montants payés à l'Imprimerie Yamaska. Cette fois, c'est M. D.-T. Bouchard, — sans doute notre cher Maire, — qui a reçu la jolie somme de \$120.00 et M. l'échevin Eugène Payan, celle non moins rondelette de \$81.00.

M. Bouchard expliquera sans doute à ses lecteurs, dans le " *Clairon* " quoiqu'il ne soit point pressé de les renseigner sur tout ce qui le concerne, la nature de ce compte. S'agit-il du petit voyage de plaisir à Chicoutimi?... C'est bien gros pour prouver à la population de Chicoutimi et aux délégués des municipalités de notre province que: " *ce n'est pas plus que cela, Damien Bouchard* ".

Quand au montant de \$81.00 payé à M. Eugène Payan, nous voulons croire qu'il s'agit encore d'un petit voyage, probablement à Buffalo, où il avait été délégué pour voir des pompes de seconde main. Nous ne sachons point cependant que M. Payan ait fait un rapport écrit au Conseil.

Mais qu'importe, le contribuable, " *l'immense majorité* " comme le dit souvent M. Bouchard, l'a voulu. Le vin est tiré, c'est à lui maintenant de le boire. Puisse-t-il ne pas y perdre tous ses écus.... et sa tête.

EUGÈNE CHARTIER

## M. LE CHANOINE O'DONNELL

Le doyen d'âge et de sacerdoce du diocèse de St-Hyacinthe, M. le chanoine Antoine O'Donnell, du chapitre de la Cathédrale, est mort lundi soir, le 25 septembre dernier. S'il était disparu, il y a vingt-cinq ans, on en eût parlé depuis Antigonish jusqu'à St-Boniface. Son décès a été moins remarqué, en 1922, non pas parce que le chanoine avait perdu ses mérites, mais parce qu'il était très vieux, que tous ses contemporains, à de rares exceptions sont disparus, et qu'il vivait dans la retraite depuis vingt-cinq ans. Comment voulez-vous qu'un vieux curé, d'environ quatre-vingt-douze ans, soit encore entouré, en 1922, de ses amis de 1860, quand ses vicaires les plus jeunes sont tous morts, ou anciens curés, ou vicaires de 75 ans! C'est un des inconvénients d'une trop longue vie: on finit par ne plus être de son temps, par n'avoir plus de contemporains.

Monsieur le chanoine O'Donnell était très vieux, puisqu'il vivait sa quatre-vingt-douzième année d'âge et sa soixante-huitième de sacerdoce. Il était né le 31 juillet 1831, en Angleterre, à Islington, près Liverpool, de parents irlandais. Il vint au pays vers 1840, perdit son père, tout jeune, et travailla, comme employé de magasin, pour aider sa mère. Adopté et protégé, comme plusieurs autres jeunes irlandais émigrés, par un bon curé canadien, M. l'abbé Chevigny, il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de St-Hyacinthe. Monseigneur Prince l'ordonna prêtre, le 5 août 1855, à la Malmaison, aujourd'hui Notre-Dame de Stanbridge, dans la vieille église des Seigneurs Desrivières. M. O'Donnell garda toujours, et pour M. l'abbé Leclair, curé de la Mal-

Suite à la page 8.

## NOTES

### Hommages et vœux

L'Honorable Sénateur Georges Casimir Dessaulles a célébré vendredi dernier, le 95ème anniversaire de sa naissance. Aux hommages et aux vœux qu'il a reçus nous joignons les nôtres bien sincères et bien respectueux.

### À quand le prochain ?

Notre Maire a fait un petit voyage à Chicoutimi, qui, pour le moins, aura servi à le faire connaître. Nous nous demandons maintenant à quand le prochain ?...

### À propos de pompe

Le Conseil est assez indécis quant au sort à donner à notre vieille pompe à incendie. Après avoir voté un certain montant pour la faire réparer, il se décide maintenant d'en acheter une nouvelle.

### Et, le Règlement 328 ?

Sœur Anne, ne vois-tu rien venir?... Si, je vois le sourire de l'honorable ministre de la voirie et le mécontentement du Maire Bouchard!... Tout de même, la ratification du Règlement se fait attendre.

### Nomination

M. J.-Armand Guillerie, autrefois de notre personnel, vient d'être nommé agent du district pour la compagnie d'aluminium Wear-Ever. Il remplace M. Jos. Lavigne, qui a été transféré dans l'Alberta.

### La Fin d'un Procès

Il y a deux ans, M. Octave Monty a perdu la vie dans un incendie qui a détruit la manufacture de la Compagnie de Biscuits Nationale, au village de la Providence. Plus tard sa veuve a poursuivi la compagnie, lui réclamant \$3,200 de dommages. La défenderesse a plaidé que le défunt avait eu le temps voulu pour se sauver. Il y a eu jugement pour le montant réclamé, rendu par l'honorable juge Coderre. La compagnie en a appelé du jugement, puis elle a fait une offre de \$2,000 avec le paiement de tous les frais. Mme Monty a accepté l'offre.

### Nos savants et les sorciers indigènes

Le docteur Vernau a communiqué une note à l'Académie des sciences, de Paris, montrant ce que les sciences médicales doivent à l'anthropologie.

Ainsi c'est aux ethnographes que nous devons la connaissance de précieux médicaments tels que le quinquina, le coca, le kola, le koussou, etc. De même l'étude approfondie des mœurs des peuples primitifs pourrait fournir de précieuses indications à la chirurgie et à la médecine.

Qui sait lorsqu'une vieille sorcière annamite brûle le choléra, figuré par un cochon en papier, devant la porte de sa maison, qui sait s'il faut simplement sourire de sa naïveté ?

## Autour de nous

### Marieville

(De notre Correspondant.)

—Le trente septembre dernier, ont eu lieu les funérailles de Julienne Pelletier, fille de Horm. Pelletier et de Aloysia Tanguay, décédée à l'âge de 15 ans.

La défunte laisse dans un deuil profond, outre ses parents, trois frères : Honorius, Onil, et Julien.

La Messe de Requiem fut chantée par les élèves du Pensionnat.

M. le chanoine J.-B. Houle chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés M.-A. Lavallée et A.-M. Daoust

—Lundi, le 2 du courant avait lieu les funérailles de Rose D'Auray, épouse de Nazaire Bédard, décédée à l'âge de 65 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-R. Gingras, curé de N.-D. de Stanbrigde, assisté des abbés M.-A. Lavallée et A.-M. Daoust, comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs témoignages de sympathie furent offerts à la famille Bédard, ainsi que plusieurs honoraires de grand-messes et bouquets spirituels par les parents et les amis de la défunte.

Les élèves du Pensionnat et les orphelins de l'Hospice Ste-Croix assistaient en corps aux funérailles.

—Lundi, le 2, avait lieu le mariage de Léonidas Poulin, de St Grégoire, avec Dorilla Fournier, sacristain de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé M.-A. Lavallée.

La chorale des enfants de Marie, sous la direction de Mlle Lorette Bédard, fit les frais du chant.

La mariée étrennait le voile et la couronne dont la Congrégation vient de faire l'acquisition.

L'heureux couple est parti en voyage de noces. Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité les accompagnent dans leur nouvelle carrière.

—M. l'abbé A. M. Daoust, ex-procureur à l'Evêché de St-Hyacinthe, est arrivé jeudi dernier, comme chapelain de l'Hospice Ste-Croix.

Nous lui souhaitons de trouver la vie agréable dans cette nouvelle sphère d'action.

—La retraite des élèves du Pensionnat a eu lieu, la semaine dernière, du 27 au 30 septembre. Elle a été prêchée par le R. P. Ed. Lessard, S. J., professeur au collège Ste-Marie, de Montréal.

### S.-Liboire

(De notre Correspondant.)

Le dix-neuf, la population de S.-Liboire était témoin d'une fête dont le souvenir demeurera longtemps dans la mémoire des parents et amis qui y prirent part : le 50ème anniversaire du mariage de M. et Mme André Parent. A la messe solennelle, chantée par le curé, M. l'abbé Noisieux, le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Albert Bachand, de Plattsburg, N. Y. Après l'office eut lieu la réception chez les jubilaires, âgés l'un et l'autre de 79 ans. Mlle Françoise Larocque, de S.-Lambert fit la lecture de l'adresse et

une bourse de \$200 en or fut présentée par M. Paul Larocque au nom de tous les invités. On y remarquait, outre les Révérends Noisieux, Bachand et Jodoin, M. et Mme Parent, Mme C. Perreault, M. et Mme P. Cordeau, G. Lepage, G. Larocque, P. P. Larocque, A. Giasson, Alb. Cousineau, A. Marin, A. St-Jean, A. Chicoine, Alex. Laurence, C. Laurence, G. Fournier, W. Hébert, R. Hébert, J. Perreault, H. Jodoin, L. Benoit, V. Laliberté, M. Phaneuf, A. Vadnais; Mme H. Bachand, M. et Mme J. Lavigne, D. Lemoine, V. Lapalme, Pierre Demers, J. Chicoine, G. Deslauriers, F. Perreault, P. Paradis, Jos. Charland, S. Gauthier, F. Martel, H. L'Heureux, Alex. Pilon, A. Marrien, W. Chicoine, R. Bernard, W. Tetreault, L. Rodier, Alp. Meunier, C. Provencher, D. Bachand, J. Girard, J. B. Bathalon, A. Deslauriers, Mlles P. Larocque, L. Chicoine, MM. Colby, B. Laurence, A. Laurence, L. Larocque, Y. Malle, E. Gauvin, B. Perreault, G. Pilon, M. C. Larocque, A. Larocque, C. Larocque, L. Larocque, R. Phaneuf, V. Perrault. A la messe un "Ave Maria fut chanté par Mlle Françoise Larocque, de S.-Lambert.

### S.-Hugues

(De notre correspondant)

Mardi le 19 avait lieu dans la paroisse une grande exposition locale, organisée par les membres du Cercle paroissial, les membres du Cercle des Fermières et par M. Rousseau, agronome du comté. Grâce au zèle et à l'activité des organisateurs, un local convenable, quoique un peu petit, avait été préparé pour abriter de si beaux et si nombreux exhibits que la population de S.-Hugues et des paroisses environnantes en était dans l'admiration. Le Pavillon destiné aux membres du Cercle des Fermières, mérite surtout d'être mentionné. Un coup d'œil suffisait au visiteur pour connaître le but du Cercle, tant chacun de ses membres avait répondu à l'appel qui lui avait été fait. Les nombreux travaux de tout genre disaient assez l'enthousiasme de chacune pour le développement de l'industrie de la ferme chez elle; espérons que ce premier et grand succès accélérera la marche vers le progrès définitif, et que triomphant de tout, les fermières implanteront dans la paroisse les vieilles coutumes, — non pas détruites, mais un instant oubliées, — et cela pour le bien être de la génération présente et future.

Le Cercle paroissial avait aussi son pavillon. Ses exhibits, ainsi que ceux des enfants des écoles attirèrent bon nombre d'admirateurs et contribuèrent largement au succès. Des prix en grand nombre furent gagnés par les favorisés du sort.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induit pas vos amis en erreur.

### Un Prêtre, premier ministre

On sait que le chancelier de la république d'Autriche est un prêtre, Mgr Seipel. Les *Etudes* en font le portrait suivant :

" Depuis quatre ans bientôt, les socialistes se sont usés sans atteindre guère d'autre résultat que la démonstration absolue de leur impuissance : l'Autriche, comme une incurable malade ou comme une grande blessée, frappée à mort par les malfaisants chirurgiens du Traité de Versailles, reste pantelante et exsangue. De ce corps amputé, la vie chaque jour plus rapidement se retire; cette impériale et royale majesté agonise sur un grabat.

" Voici dans quelles circonstances Mgr Ignace Seipel prend le pouvoir et devient premier ministre de la République. Les plus courageux politiques, les plus ardents patriotes eussent eu le droit d'hésiter, et parce qu'il n'a pas hésité, le prêtre chancelier force l'admiration de ses adversaires eux-mêmes; il mérite à plus forte raison celle des catholiques du monde entier, qui peuvent être fiers de lui.

" Car avant tout, Mgr Seipel est un prêtre. Ce n'est pas seulement son titre qui le dit, son habit qui le montre; c'est son attitude, sa parole, son geste, toute sa personne qui l'insinuent, comme ses actes même le prouvent. La chambre qu'il habite, chez les bonnes Soeurs de la Keinerstrasse, est une cellule. C'est là, à deux pas de la chapelle où réside Jésus Christ dans le saint Sacrement que le prêtre se conçoit et mûrit ses initiatives et ses plans de campagne. On l'en voit sortir tous les ans pour s'enfermer pieusement quelques jours dans une maison de retraite bien connue.

" Depuis de longues années déjà, il est intéressé aux misères du peuple et il a travaillé à mettre chez les catholiques d'Autriche une compréhension exacte, une exécution méthodique des enseignements donnés par les papes à ce sujet. Avec le docteur Fried, un prêtre aussi, il a été l'organisateur des grandes associations catholiques. Avec le docteur Funder, un journaliste, il a été l'inspirateur des principales campagnes politiques ou sociales si vaillamment menées par le *Reichspost*.

" D'aucuns, il est vrai, lui reprochent d'avoir abandonné la cause de la monarchie. Il en fut pourtant le soutien jusqu'à la dernière heure. Lorsque l'empereur Charles prit enfin la résolution de confier le pouvoir au professeur Lammasch, ce fut Mgr Seipel qui appuya le plus ardemment la politique fédéraliste. Et peut-être par là aurait-on pu, en temps opportun, sauver l'Autriche et l'empire; mais il était trop tard."

### La tuberculose à l'âge de pierre

On avait toujours cru jusqu'ici que la tuberculose était un résultat de la civilisation et que ce fléau était ignoré dans les temps primitifs. Or le docteur Paul Bartles affirme avoir trouvé des traces évidentes de tuberculose dans la colonne vertébrale du squelette d'un individu appartenant à la dernière période de l'âge de pierre, qui a été retrouvée à Heidelberg.

Les vertèbres, qui portent les traces de carie sont celles de la poitrine; elle sont de telles nature qu'elles prouvent de façon irréfutable que l'homme en question fut atteint de tuberculose.

### Vous pouvez recouvrer votre belle santé

Madame J. M. Pomerleau, prononce des paroles d'espoir pour les millions de malheureux hommes et de malheureuses femmes qui sont les victimes des maux d'estomac. Madame Pomerleau qui demeure 34 rue St-Nicolas, à Québec, fut elle-même une victime des maux d'estomac de la pire sorte, mais elle fut complètement remise sur pied par le Tanlac. Elle s'exprime comme suit :

" La digestion me faisait souffrir le martyre et je ne compte plus les nuits que je passai sans sommeil à me faire du mauvais sang au sujet de mon déplorable état de santé. La façon dont le Tanlac me redonna la santé est tout simplement étonnante. J'ai de plus engraisé de huit livres et je me porte maintenant à merveille."

Les aliments non digérés fermentent dans l'estomac et bientôt l'organisme est rempli de poisons. Le Tanlac a été composé pour remettre l'estomac dans son état normal et tonifier l'organisme tout entier. Des millions de personnes, de partout, ont proclamé ses merveilleuses qualités. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même.

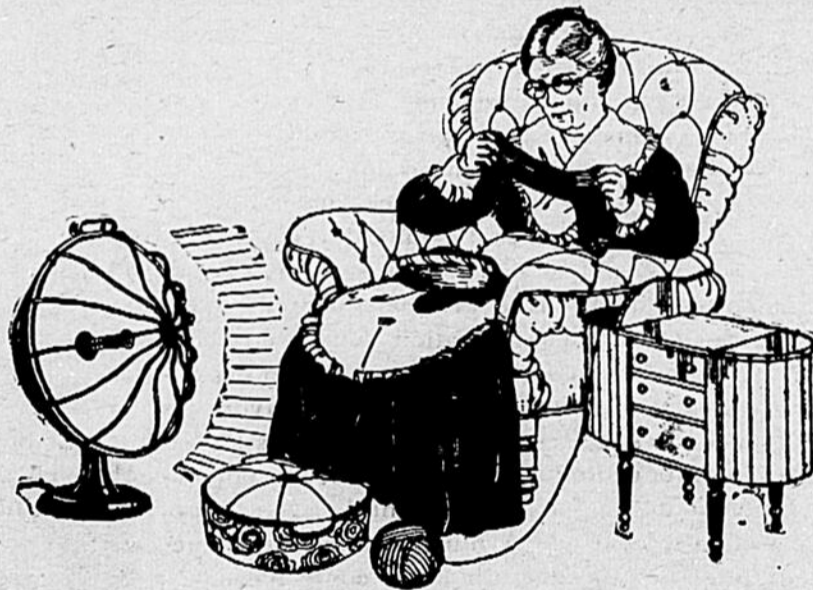
Le Tanlac est vendu par tous les bons pharmaciens.

### Un mois gratis

En envoyant ses nom et adresse accompagnés d'un timbre de 3 sous (pour frais de poste), on recevra "Le Passe-Temps" gratuitement durant un mois. Adresse : Le Passe-Temps 16 et 20 Craig Est, Montréal. On recevra aussi un catalogue de musique.

Abonnement : 1 an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00. Une copie, 10 c.

Adresse : 16 et 20, Craig Est, Montréal.



## Chaleur Bienfaisante Pour les Temps Frais

Voici le temps de l'année où vous appréciez tout le confort que procurent ces merveilles

### CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

Réellement, il ne fait pas assez froid encore pour songer à chauffer la fournaise — mais, ces matinées et ces soirées fraîches de l'automne, passeront inaperçues si vous installez un de ces petits appareils si commodes.

Connectez à un culot ordinaire d'une lampe électrique et vous pourrez immédiatement ressentir toute la chaleur voulue — en tout temps et en tout lieu.

RIX 10.00

Southern Canada Power Company Limited

## Cultivateurs et Presseurs de Foin

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 30 — Amendement l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés — En Force le 24 Mai 1918 — Articles 340 f-340 g.

Tout presseur de foin et de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1 1/2" de largeur — avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachés de manière à ce qu'ils ne se perdent pas. Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi — sera sur conviction sommaire passible d'une amende de \$5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St-Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvés par le Département de l'agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraison sans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison en sera faite.

Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos Trousses pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents.

J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas.

**Arthur S. COMEAU St-Hyacinthe, Qué.**

Phone No 384 Office  
Maison Soir 575

15 rue Laframboise, Bloc Sauvé.

Province de Québec,  
Municipalité du Township de  
St-Valérien de Milton.

A une session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité sus dite tenue aux lieu et heure ordinaire des séances, lundi le cinq septembre mil neuf cent vingt deux et à laquelle session sont présents M. le Maire F. Goyette et MM. les Conseillers Albert Gaucher, Joseph Lussier, et Alp. Tétrault, tous membres du dit conseil et formant quorum sous la présidence de M. le Maire F. Goyette.

Le dit Conseil par les présentes fait et adopte le règlement suivant avis de motion ayant été donné suivant la loi.

### REGLEMENT NO

Qu'il soit statué et ordonné et il est ordonné :

Attendu la requête de Henri Leclerc et al demandant un règlement permettant l'émission d'un permis d'hôtel pour la vente de la bière en cette municipalité ; Attendu que l'article 1319 de la loi des licences de la province de Québec ordonne que sur requête de trente électeurs demandant un tel règlement, le conseil municipal doit le passer et le soumettre à l'approbation des électeurs municipaux.

A ces causes.  
1° Qu'un permis pour l'émission d'une licence d'hôtel avec privilège d'y vendre de la bière soit demandé à la Commission des liqueurs de la Province de Québec.

2° Que la présente demande et le présent règlement n'aient force et effet qu'après avoir été approuvé en et de la manière voulue par la loi par la majorité des électeurs municipaux.

### RÉSOLUTION

Proposé par le conseiller Alphonse Tétrault, secondé par le conseiller Jos. Lussier.

Résolu que le règlement précédent portant No maintenant lu soit approuvé et confirmé Adopté.

(Signé) F. GOYETTE, Maire.  
CAM. BOUTHILLIER, Sec.

Aux électeurs municipaux de la municipalité du Township de St-Valérien de Milton.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Camille Bouthillier, Secrétaire-Trésorier, Que LUNDI, le 16 OCTOBRE 1922, à dix heures de l'avant-midi en la demeure du sus-dit Secrétaire-Trésorier il y aura votation au scrutin secret, pour approuver ou désapprouver le sus-dit règlement y convoquant tous les électeurs municipaux de la sus-dite municipalité.

Donné à St-Valérien ce vingt-deuxième jour de septembre mil neuf cent vingt-deux.

CAM. BOUTHILLIER,  
Sec.-Trés.  
22, 29, 6, 13.

## PARALYSEE PAR LE RHUMATISME

Ille prit alors du "Fruit-a-tives" et depuis elle s'est toujours bien portée



MADAME SLOAT

PERTE JONCTION (N. B.) 22 janv., 1920

"Pendant bien des années je souffris beaucoup de mauvaise digestion, de constipation et de rhumatisme. Mon estomac était faible et causait une détresse constante. Le rhumatisme me tenait dans les articulations et me paralysait presque.

"Je pris alors du "Fruit-a-tives" et ce médicament à base de Fruits me fit du bien de suite. Bientôt je fus débarrassée de ma mauvaise digestion et de ma constipation et le rhumatisme commença à disparaître. En quelques mois il n'en restait plus de trace. Depuis douze ans je me porte à merveille, et j'estime en être redevable au "Fruit-a-tives". J'en prends régulièrement".

Madame CLARA SLOAT.

50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai : 25c. Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

### Tribune Pédagogique

#### METHODE EXPOSITIVE AU COURS ELEMENTAIRE

Dans ce cours, il faut encore user avec précaution de la méthode expositive, si peu de différence faut-il établir avec les cours préparatoires. C'est encore l'enseignement oral. Les leçons ayant déjà moins recours à l'image exigent, dès lors, de notre part des *exposés* qui ne sont, autre chose que des *révélés* de faits accompagnés d'une conclusion qui pose un *principe*, et de réflexions dont les enfants sont appelés, au moyen de questions, à faire les frais. Ceci démontre tout simplement que l'analyse, c'est la base de l'exposition, et que la méthode active en est une des meilleures formes. C'est qu'il ne faut pas oublier que les enfants doivent produire des efforts personnels et qu'il est nécessaire de cultiver les facultés d'agir qu'il possède de la puissance de Dieu.

Dans les récits, les leçons de morale en exemples qui sont, dans ce cours, le seul emploi à faire de la méthode expositive, il importe avant tout que l'enfant prenne l'habitude d'*écouter*, d'avoir aussi une bonne tenue ; jambes en repos, visage tourné du côté du maître, attitude qui favorise et maintienne l'attention. N'ayons garde d'oublier que l'attention demande un effort de volonté, difficile, pénible même aux jeunes enfants. Il faut les aider, et comment ? Par des exposés pleins d'intérêt, de vie, de relief. A ces conditions notre enseignement oral sera fructueux : autrement l'élève s'accoutume à penser à toute autre chose, pendant que la maîtresse parle. La leçon orale amène l'attention ; une longue exposition fait somnoler, bâiller, souvent causer, en dissimulant, avec le voisin, ou encore à le taquiner. Ces faits ne sont pas inouïs, vous le savez tous, et l'on comprend combien la discipline peut en souffrir.

L'exposition doit être courte, car, chez l'enfant, le caractère propre de ses facultés, c'est une faiblesse qui l'empêche de s'appliquer longtemps et fortement au même objet. Que nos leçons orales soient courtes, même quand il s'agit de raconter un fait, une histoire. Choisissons avec intelligence le récit à exposer ; qu'il soit en harmonie avec le programme, en rapport avec l'âge et les besoins de l'enfant, que l'histoire soit vraie, ou du moins très vraisemblable, intéressante, émouvante, ce qui ne veut nullement dire effrayante. Que surtout notre récit s'adapte exactement au *principe* à inculquer, à la *maxime* écrite au tableau noir, à la *résolution* qui doit conclure notre leçon de catéchisme, de morale ou d'histoire. Voilà pour le fond, et qui répond exactement au deuxième principe général de l'enseignement : celui-ci sera gradué et à portée de l'intelligence de l'enfant.

Quant à la forme, elle s'applique surtout à provoquer et soutenir l'attention. Elle doit être telle qu'elle captive l'enfant. La voix, le ton, le geste, les inflexions diverses, l'émotion communicative, vérités à inculquer à la faveur d'un récit vivant, la conviction, voilà ce qu'il vous faut pour habiller le fond et le présenter de façon aimable à l'intelligence de l'enfant.

Je conclus donc que la méthode expositive, au cours élémentaire, n'en porte juste que le nom, car elle est inséparable de l'intuition, de l'induction et de l'interrogation. Nous n'avons, en principe, qu'à *parler* et *expliquer*, toujours de manière à se faire *écouter*, *comprendre* et *goûter* de ses élèves.

PROF. J. E. PAQUIN.

## Vente Spéciale

DU

### 22 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

# Bergeron & Aubin

REPRESENTANTS DE

# J. R. WATKINS Co

SEULS AGENTS DES

## ..PRODUITS WATKINS..

Nous vendons tous les **ARTICLES de TOILETTE** de la meilleure **MARQUE GARDA**. Aussi tous les remèdes patentés des plus grandes qualités.

**274 Cascades, St-Hyacinthe**

15, 22, 29, 6

## CREME A BARBE Dr F.

Ne contient pas de graisse minérale (Petrolatum)

### UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE

(Résultat de 10 années de recherches incessantes).

PAS DE SAVON — PAS DE BLAIREAU — PAS DE MOUSSE

Economique et Extraordinaire comme Cosmétique en général.

— En même temps c'est une pommade fondante (vanishing cream), sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et demoiselles.

— Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.

— La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.

EN VENTE A LA PHARMACIE BRODEUR, ST-HYACINTHE.

TEL. 156

CAMILLE HUBERT  
Té. 395

WILFRID DUPONT  
Té. 643

## HUBERT & DUPONT

MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Té. Bell

Coin des rues

MAGASIN 27

ST-ANTOINE et MONDOR

# MACDONALD'S

Boîte, 1/2 lb. **Fine Cut** Paquet, 1/2 lb.  
80¢ (Tabac à Cigarettes) 15¢



pour ceux  
qui aiment à rouler  
leur cigarettes



Le Tabac avec un coeur

# Notes locales

## EVANGILE DU DIMANCHE

XVIIIe Dimanche après la Pentecôte  
 Evangile selon S. Matthieu  
 Ch. IX, v. I.

En ce temps-là, Jésus, étant monté dans une barque, traversa le lac de Génésareth, et entra dans la ville de Capharnaüm, où on lui présenta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des Docteurs de la loi dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi vos cœurs ferment-ils des jugements injustes ? Lequel est plus facile, de dire : Vos péchés vous sont remis ; ou de dire : Levez-vous et marchez ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit et retournez dans votre maison. Le malade se leva aussitôt, et retourna dans sa maison. A cette vue, le peuple fut saisi de crainte, et rendit gloire à Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

### Société d'une Messe

Evêché de Saint-Hyacinthe,  
 le 26 septembre 1922.

Monsieur le chanoine Antoine O'Donnell, ancien curé, décédé hier, au couvent Saint-Joseph, était membre de la Société Ecclésiastique — la Caisse — du diocèse de Saint-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe, section provinciale. Tous les associés du diocèse, des sections diocésaine et provinciale, lui doivent une messe.

P.-S. DESRANLEAU,  
 prêtre-secrétaire.

Evêché de Saint-Hyacinthe,  
 le 28 septembre 1922.

Monsieur l'abbé Joseph-Pierre Cardin, ancien curé de Marieville décédé ce jour même à Saint-Hyacinthe, était membre de la Société Ecclésiastique — la Caisse — du diocèse de Saint-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe section diocésaine. Tous les associés du diocèse des sections provinciale et diocésaine, lui doivent une messe.

P.-S. DESRANLEAU,  
 prêtre-secrétaire

### Le Charbon

Des cargaisons très fortes d'antracite arrivent quotidiennement dans notre pays. Il n'y a plus lieu de craindre et encore faut-il que les marchands emploient beaucoup de discernement dans la livraison. Que chacun prenne pour les besoins immédiats quitte à commander plus tard le complément des besoins pour l'hiver.

## Les Tablettes Zutoo

### Produisent Trois Effets

—elles arrêtent le mal de tête en 20 minutes—elles font disparaître le rhume en une nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme. Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

### L'Affaire Boisseau

Mercredi dernier, la Couronne, représentée par Mes Adélaïde Fontaine, de notre ville, et Ernest Bertrand, de Montréal, a déposé deux nouveaux chefs d'accusation contre M. Armand Boisseau, l'intimé, aux sept déjà connus par le Tribunal. M. Aimé Marchand, magistrat en chef de la province, présidait. Me Bazin, représentant l'accusé, a présenté une autre motion pour renvoyer ces deux dernières accusations devant les jurés, M. Boisseau ayant choisi un procès sommaire pour les autres. La Couronne s'est objectée, se déclarant prête à procéder. Elle n'a accepté, comme moyen terme, de laisser les deux dernières accusations devant les jurés qu'à la condition que les sept autres subissent le même sort. Ce que le Tribunal a accepté, fixant au terme de juin prochain, les neuf chefs d'accusation contre M. Armand Boisseau.

### La Southern Canada Power

Nous ne pouvons nous empêcher de faire quelques commentaires sur l'annonce de la Southern Canada Power paraissant dans ce numéro et couvrant une page entière.

Le récent développement industriel des Cantons de l'Est est inséparablement lié au développement des ressources splendides ainsi qu'à l'avenir de cette compagnie entreprenante, qui, organisée en 1913 la consolidation de plusieurs petites compagnies s'est constamment développée depuis, même pendant les années de dépression commerciale qui ont suivi la guerre. Cette Compagnie a maintenant six fois plus de clients qu'en 1914. Ses recettes brutes ont presque doublé et ses recettes nettes ont plus que doublé durant ces cinq dernières années. C'est vraiment magnifique comme progrès.

Naturellement, un tel progrès ne pouvait se produire autrement qu'en donnant à toute la localité un service courtis et efficace. Mais cette compagnie réalisant l'immensité des pouvoirs d'eau des Cantons de l'Est ne fut pas satisfaite de desservir seulement les industries et les maisons déjà établies dans son territoire. Les hommes d'initiative à la tête de ses affaires, réalisèrent qu'il fallait attirer de nouvelles industries dans la région, si on voulait que tout le pouvoir électrique disponible soit employé. On peut juger du succès des efforts qu'ils ont faits pour attirer de nouvelles industries, par l'augmentation constante du nombre de manufacturiers qui viennent installer leurs usines dans les Cantons de l'Est.

Il est évident que chaque citoyen bénéficiera au développement industriel de la région car chaque industrie nouvelle veut dire une augmentation de la main-d'œuvre et par suite une augmentation du commerce de détail et une plus grande consommation des produits de nos fermes.

La Southern Canada Power Company, Limited qui donne actuellement un bon service d'éclairage et de pouvoir électrique à plus de cinquante de nos cités et villes, sur une étendue de plus de 4,000 milles carrés, a grandi à peu en force et en solidité, à

### Mandats de Voyageurs

Boîtes de sûreté et Garde des valeurs  
 Caisse de Noël  
 Change domestique et étranger.

### Conseils Pratiques

Celui qui dépense tout son salaire néglige de se protéger contre les hasards de la vie.

## LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de St-Hyacinthe, - - - A. C. CRÉPEAU, Gérant.  
 Succursale de St-Pie de Bagot, - - - I. T. CADIRUX, Gérant.  
 Autres Succursales:  
 Ste-Madeleine  
 St-Nazaire  
 St-Valérien  
 Ste-Hélène  
 St-Simon  
 St-Paul Abbotsford

tel point qu'aujourd'hui, ses usines, ses stations centrales, ses stations secondaires, ses édifices à bureaux, ses propriétés immobilières et autres sont maintenant évalués à \$10,000,000.

La compagnie, croyant sincèrement que son développement futur sera correspondant à celui de la région et à la prospérité croissante de chacun de ses clients, a décidé de donner à ses clients et à ses employés l'occasion de participer dans ses propriétés et ses recettes.

Nous comprenons que c'est le 13 octobre, qu'elle fera connaître à quelles conditions, et nous sommes certains qu'elles seront d'un grand intérêt pour nos lecteurs.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

#### Montréal-Toronto-Hamilton-Détroit-Chicago

La voie double du Grand-Tronc entre Montréal, Toronto, Hamilton, Buffalo, London, Détroit et Chicago donne au voyageur le maximum de confort. Le "Limitée International" laisse Montréal, à tous les jours, à dix heures, arrive à Toronto à 5:40 p.m. (avec raccordement direct pour Hamilton), London 9:00 p.m., Détroit 11:30 p.m. et atteint Chicago à 8:00 le lendemain matin. Pour ceux qui préfèrent voyager de nuit, le même service est donné en laissant Montréal, le No 17, à 11:00 p.m. pour Toronto, Hamilton, London, Détroit et Chicago. L'équipement sur ces trains est excellent; il comprend sur le "Limitée International" un wagon bibliothèque-observation et dortoir, un wagon de dortoirs en compartiments, un wagon parloir, un wagon réfectoire, (le déjeuner étant servi avant d'atteindre Chicago); et sur le train de nuit, No 17, laissant Montréal, un wagon à compartiments et dortoirs et des wagons dortoirs. Le service de réfectoire du Grand-Tronc est remarquable. Pour plus amples informations, s'adresser aux agents locaux, MM. Picard et Lazure.

#### Le Tour des Grands-Lacs

Dans une lettre adressée aux autorités du Grand-Tronc, un citoyen important d'Australie, ayant fait le voyage du Canada, mentionne sa randonnée par les Grands Lacs, sur le vapeur "Naronic" de la Cie de Navigation du Nord (Route du Canadien-National et du Grand-Tronc): "Le voyage par les Lacs est à recommander chaudement, écrit-il. Il n'y a aucun doute que les compagnies de navigation sur le Pacifique et sur l'Atlantique ont

beaucoup à apprendre de la Northern Navigation quant au confort donné aux passagers". Cet hommage de notre service intérieur de navigation est à sa louange, venant d'un homme qui a voyagé par tout le monde.

#### Nominations Ecclésiastiques

Par décision de S. G. Mgr A.-X. Bernard, évêque de S.-Hyacinthe, les nominations suivantes ont été faites dans le diocèse. Sont nommés curés: de S.-Aimé, M. l'abbé P.-C. R. Desnoyers; de S.-Bernardin de Waterloo, M. l'abbé P.-N. Desmarais; de S.-Paul d'Abbotsford, M. l'abbé Az. C. Després; de S.-Rose de-Lima de Sweetsburg, M. l'abbé V. Davignon; de S.-Bernard de Michaudville, M. l'abbé F.-J. Jodoin; de S.-Frs.-d'Assise de Frelighsburg, M. l'abbé J.-L.-A. Charbonneau. Sont nommés vicaires: à la Cathédrale, M. l'abbé Edmour S.-Pierre, M. l'abbé Eugène Goulet; à Notre-Dame de Granby, M. l'abbé Conrad Maurice; à S.-Romuald de Farnham, M. l'abbé Aimé Roy; à Notre-Dame de Granby, M. l'abbé Gaston Martel; à S.-André d'Acton, M. l'abbé Narcisse Salvail; à S.-Liboire, M. l'abbé Victor Cordeau; à S.-Aimé, M. l'abbé H.-V. Lajoie; à S.-Ours, M. l'abbé A. A. Richard; à Notre-Dame de Sorrel, M. l'abbé Omer Lafleur; à Ste-Madeleine, M. l'abbé Antonio Petit; à S.-Valérien, M. l'abbé C.-E. Héty; à S. Hilaire, M. l'abbé Maurice Godbout; à S.-Alexandre d'Iberville, M. l'abbé A.-U. Langelier. Sont nommés aumônier de l'hospice S.-Croix de Marieville, M. l'abbé A.-M. Daoust; assistant aumônier de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe, M. l'abbé Philippe Phaneuf. M. l'abbé Alfred Lalime devient sous-secrétaire de l'Evêché. Sont nommés professeurs au séminaire de S.-Hyacinthe, MM. les abbés Hermann Hébert, Hector Bernard, C.-E. Cournoyer, L.-N. Délorne, P.-L. Loïselle. M. l'abbé J.-Aldée Desmarais, professeur au séminaire, va étudier les lettres à l'Institut Catholique de Paris. M. l'abbé Philippe Auger, professeur au séminaire, va au Collège Canadien de Rome, étudier la philosophie et la théologie. M. l'abbé Euclide Théberge, professeur au séminaire, va à l'Université de Montréal, pour étudier les mathématiques. M. l'abbé Honorat Gendron continue ses études théologiques aux universités romaines. M. l'abbé Rosario Vadrans retourne à l'Université de Montréal, pour poursuivre ses études littéraires. M. l'abbé P.-A. Saint-Pierre, curé de St-Aimé, se retire du ministère à cause de sa mauvaise santé.

## Bryant Brothers

Limited  
 Membres de la Bourse des Mines de Montréal  
 84 Rue St-François-Xavier  
 Montréal.  
 Quartiers-général pour les Stocks de Mines.  
 Cotation quotidienne sur demande.  
 Fil Télégraphique privé avec Con-  
 nections et facilités complètes  
 de Courtage.  
 Etablie en 1899

## Docteur Paul Ostiguy

SPECIALISTE  
 MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.  
 Consultations: 1 hr. à 4 hrs.  
 255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL  
 Tel. EST 5684.

## PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Ottawa  
 Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

VERS L'OUEST.—Départ de Montréal, gare Windsor.  
 7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.  
 8.30 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, 11.30 a. m.  
 3.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 8.30 p. m.  
 6.00 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.  
 8.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.15 p. m.  
 10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1.15 a. m.

VERS L'EST.—Départ d'Ottawa, gare Union:  
 5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 8.25 a. m.  
 6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 9.00 a. m.  
 8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.  
 3.15 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 6.15 p. m.  
 6.35 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements adressez-vous à  
 J. E. MORIN, Agent.  
 22 1/2 rue Laframboise.

## AVIS

Les souscripteurs de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE DE S.-HYACINTHE et du District voudront bien payer leurs dus à WILFRID AMYOT, PERCEPTEUR  
 203 rue Cascades S.-Hyacinthe  
 au 13-10-22.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

#### HEURES DU DÉPART DES TRAINS

\*9.50 a.m., \*5.44 p.m., \*9.48 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Québec par le Pont excepté le samedi.

\*5.42 a.m., \*7.13 a.m., \*10.40 a.m., \*2.30 p.m., \*5.28 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a.m. et 8.15 p.m.  
 c 8.00 p.m.—Local pour Montréal.

#### HEURES DE L'ARRIVÉE DES TRAINS:

\*9.50 a.m., \*1.30 p.m., \*5.44 p.m., \*9.48 p.m.

—De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

\* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement.

Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J. P. LAZURE, chef de gare.



# Comment on augmente les ventes de Fruits et Produits Agricoles

par Longue Distance

Extraits de récents rapports :

"Sur 48 chars de fruits pour vente immédiate, nous avons vendu les deux tiers par Longue Distance."

"Les 3/4 de nos appels sont pour des commandes 'Contre Remboursement' et notre Compagnie prend les frais de téléphone à sa charge."

"Nous nous servons fréquemment du Longue Distance la nuit en nous mettant d'accord à l'avance avec nos correspondants."

"Nous avons vendu la plus grande partie de notre 'mise en boîtes' par Longue Distance."

"Quand j'ai un surplus de produits agricoles, je me sers de la liste classifiée du livre de téléphone pour m'aboucher avec de nombreux clients."

"Nous avons un code pour appeler nos clients quand les marchandises arrivent."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

L. J. PAPINEAU

Gérant



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

## Gare au Feu

Les feux qui dévastent actuellement le Nord de l'Ontario, faisant des millions de piastres de dégâts et provoquant même des mortalités, doivent nous faire réfléchir sur les dangers des partis de chasse ou de pêche. Soyons prudents. Ne laissons jamais le feu de la veille, sans l'avoir éteint complètement.

ooo

## L'agriculture vient à nous !...

Le Train-Ecole et Exposition, organisé par le Ministère de l'Agriculture de Québec et la Compagnie du Pacifique Cana-

dien, avec la coopération du Ministère Fédéral de l'Agriculture, séjournera douze heures à S.-Hyacinthe jeudi prochain, le 12 octobre. Il sera aussi à S.-Hugues, le lendemain et à S.-Guillaume le 14.

ooo

## Mort d'une religieuse

Dans sa quatre-vingtième année, est décédée Rév. Mère Marie S.-Etienne, des Religieuses de la Présentation de Marie, née Obéline Robert. Elle était la fille de feu David Robert et de Marie Anne Gareau, de S.-Césaire. Dès sa quatorzième année, elle se consacra à Dieu et depuis lors occupée aux classes et aux arts, elle se dépensa généreusement sans jamais compter. Elle a donné à la communauté une vie riche d'œuvres et d'exemples.

On a dit d'elle, c'était un talent brillant, une éducatrice distinguée, une artiste de renom. Sa gaieté reconnue l'avait fait aimer de toutes : elle était aimable et accueillante, mais d'abord profondément humble et avant tout fervente religieuse.

Elle occupa des charges importantes dans les diverses maisons de la communauté : Supérieure locale, puis provinciale, secrétaire générale et assistante générale, elle remplaça Révérende Mère Marie Saint-David, morte depuis deux ans, alors supérieure générale, dans un voyage que cette dernière fit à Bourg-Saint-Andéol, France, dans l'intérêt de l'Institut.

Les funérailles ont eu lieu en la chapelle de la communauté. Le service fut chanté par M. l'abbé Nadeau, chapelain, et le chant grégorien exécuté par les religieuses.

Elle avait célébré ses nocces d'or de vie religieuse en février 1914.

Elle était la sœur de Mme Joseph Guy, morte en décembre dernier et du Révérend Père Etienne Robert, S. J. décédé.

Lui survivent, un beau-frère, plusieurs neveux et nièces et nombre d'arrière-neveux.

ooo

## Arrestation

Lundi soir, vers les huit heures, quelques citoyens du village de S. Hilaire, voyant qu'un camion automobile stationnait devant la résidence d'été de M. Lamontagne, alors que la famille de ce dernier était retournée à Montréal, ont eu des soupçons qu'ils ont fait connaître à M. J.-B. Edmond, le policier de l'endroit. Celui-ci se rendit chez M. Lamontagne et y arrêta un nommé Ulric Leduc sous un lit. Il a été livré au géolier M. Benoit Benoit de Saint-Hyacinthe, à onze heures du soir.

M. Lamontagne averti de la chose était ici ce matin, pour assermenter une plaite.

## The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE

(Corrigé le 1er Octobre, 1922)

HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires :

2.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires :

3.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE, Surintendant

N. J. FERGUSON,

Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,

Agt, St-Hyacinthe.

## Pour les Petits

Les Sœurs de Saint-Joseph ont décidé d'ouvrir une classe privée pour les tout petits garçons qui n'ont pas encore fréquenté l'école.

Pour plus amples informations, s'adresser au Couvent St-Joseph, en ville. J. N. O.

## Feu Mlle Germaine Héon.

Nous sommes au chagrin d'appréhender le décès de Mlle Germaine Héon, fille de M. J.-E. Héon, survenu à Montréal, ou sa famille demeure depuis près d'un mois. Après une maladie d'une couple de semaines, Mlle Héon est décédée mardi dernier, à l'âge de 21 ans et deux mois. Arrivée hier matin, la dépouille a été transportée à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où a eu lieu le service.

Gentille et talentueuse, Mlle Héon sera beaucoup regrettée des amis qu'elle s'était faits dans notre ville et de ses parents éplorés.

Nous prions la famille Héon d'agréer nos plus cordiales sympathies.

ooo

## Les Dettes d'Etats aux Etats-Unis

Les gouvernements des Etats ont, aux Etats-Unis, une dette

publique totale de 1,071,506,981 dollars, soit une moyenne de \$10 dollars et 18 cents par tête d'habitant.

L'Etat de New-York est l'Etat le plus endetté, avec 267,784,000 dollars, mais sa dette par tête d'habitant est relativement petite étant de \$15 dollars .07 cents, l'Etat de South-Dakota a la plus forte dette par habitant, qui est de 75 dollars 02 tandis de Kansas, Kentucky, Nebraska et Wisconsin n'ont aucune dette.

La moyenne présente des dettes d'Etat par habitant est à peu près à celle de la dette fédérale en 1913, qui était de \$10 dollars 60. La dette publique actuelle du gouvernement fédéral est de 23 milliards 922,000,000 de dollars, donnant une moyenne de 226 dollars par habitant.

"La Rente"

ooo

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.



## Poignée de Mains

Tous deux portent nos excellents habits et se félicitent mutuellement sur leur sagesse dans le choix de leur garde-robe. Les prix ne sont pas élevés, quoique les habits que nous vendons sont égaux à ceux faits par les meilleurs tailleurs. On ne leur trouve aucun défaut.



# Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ce qui rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'oeil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont : 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingles dorées a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet : c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut : "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une sixième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette sixième roue qui nous permet de vendre notre machine.

**DEUX MOTS SUR L'OR.** — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats gâche le cuivre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesurer sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement. Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

## KERMESSE du Patronage de Saint-Hyacinthe

25-30 SEPTEMBRE 1922

	25	26	27	28	29	30	TOTAUX
Table-Râfle I.....	\$10.35	\$50.70	\$33.30	\$43.00	\$30.00	\$586.05	\$ 753.40
Table-Râfle II.....	10.62	37.69	26.06	58.23	44.70	105.95	283.25
Table-Râfle III.....	37.25	47.16	40.10	56.36	49.17	164.27	394.31
Enfants de Marie.....	15.50	29.87	40.05	64.85	51.60	111.70	313.57
Kiosque.....	15.20	27.82	39.61	60.41	52.66	107.85	303.55
Restaurant.....	9.20	28.29	33.12	37.91	19.45	137.60	265.57
Breuvages.....	1.40	3.10	3.56	5.20	4.95	31.29	49.50
Sucreries.....	10.30	34.30	31.70	30.89	14.70	44.35	166.24
Loterie.....	3.10	9.04	6.04	10.63	5.16	45.32	79.29
Roue.....	3.25	9.33	16.20	15.87	21.00	48.25	113.90
Dépt. Chinois et Surprise.	20.44	49.06	66.13	57.56	14.21	96.28	303.68
Entrée.....	5.40	5.10	4.90	9.15	6.70	11.90	43.15
Vestiaire.....	0.15			2.90		2.65	5.70
<b>TOTAUX.....</b>	<b>\$142.16</b>	<b>\$331.46</b>	<b>\$340.77</b>	<b>\$452.96</b>	<b>\$314.30</b>	<b>1493.46</b>	<b>\$3075.11</b>
RECETTE BRUTE.....							\$3075.11
DÉPENSES.....							369.59
<b>RECETTE NETTE.....</b>							<b>\$2705.52</b>

Avec l'expression de notre profonde gratitude.

L.-EUG. TRABLAY, PR. S. V.

Bureaux du Dr. J. N. Paul Fournier  
St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 40

**VOIX DE L' A. C. J. C.**

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE N° 37

LE 6 octobre 1922

**NOTRE CONVENTION**

**Programme :**

Notre Convention annuelle a lieu dimanche, le 8 courant :  
 1° La messe et communion se fera à la Cathédrale, à 8 heures, dans la chapelle des jeunes gens.  
 2° Le déjeuner à 9 heures au Patronage.  
 3° Première séance à 10 heures, dans la grande salle du Patronage.  
 4° A 2 heures salut du Très Saint-Sacrement.  
 5° Deuxième séance, à 2.30 heures.  
 6° Elections.

Samedi soir, réunion causerie, chez notre ami Nolin, coin Mondor et Girouard.

Voici quelques-unes des raisons qui justifient le terme de nos conventions régionales annuelles.  
 Paul NEUFCHATEL

**EN FRANCAIS**

Dites :

Interrupteur et non switch,  
 Lustre suspension et non électrolier,

Douille et non socket,  
 Taquet au serrefil et non cleat,  
 Clef, interrupteur ou commutateur et non switch,

Griffe et non claw,  
 Applique et non braquette,  
 Ampoule et non lampe,  
 Tirer et non pull.

**CONVOICATIONS**

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

**Un Toast à la grande presse**

Il s'agit des Etats-Unis, car, au Canada, qui pourrait croire?... Citons.

" Dans un banquet de journalistes à New York, monsieur John Swinton, directeur de la "New-York Tribune", a porté ce toast à l'indépendance de la presse :

" Il n'y a, en Amérique, rien qui ressemble à une presse indépendante, sauf dans les petites villes de province.

" Vous le savez, et je le sais.

" Il n'y a pas un de vous qui ose écrire honnêtement, son opinion. Si vous le faisiez, vous savez d'avance que vous ne seriez jamais imprimé.

" Je suis payé \$150 par semaine pour garder mon opinion sincère, mais hors du journal où je suis attaché. D'autres reçoivent le même salaire pour le même

métier. Et celui d'entre vous qui serait assez bête pour écrire honnêtement son opinion se trouverait dans la rue, à la recherche d'un emploi.

" La besogne du journaliste de New-York consiste à détruire la vérité, à mentir impudemment, à pervertir, à vilifier, à ramper aux pieds de Mammon, le dieu de l'or, à vendre sa race et son pays pour le pain quotidien.

" Vous le savez et je le sais aussi, quelle est l'extravagance de ce toast à la " presse indépendante " !

" Nous sommes les vassaux et les instruments des hommes d'argent, cachés dans la coulisse; nous sommes les pantins; ils tirent les ficelles et nous dansent.

" Nous sommes des prostitués intellectuels.

Voilà au moins un homme qui s'est déchargé le cœur. Sa confession publique laisse deviner ce qui se passe en arrière de maints journaux.

Il s'agit, répétons-le, des Etats Unis; car au Canada qui pourrait croire?...

**MOT D'ORDRE**

Tous les membres à la convention et dès la première heure.

**POURQUOI ?**

Oui, pourquoi une convention régionale annuelle? Tiens, mais parce que c'est mieux,

Les chefs de l'Association n'ont demandé ces réunions annuelles que parce qu'ils se sont convaincus qu'elles étaient absolument nécessaires à notre bon fonctionnement. Cette décision de nos chefs suffirait à elle seule à justifier la tenue de nos conventions. Il faut avoir cette confiance et la sagesse de ceux qui gouvernent notre société.

Si on veut il est facile de trouver les raisons qu'ont amenés les directeurs de l'A. C. J. C., à nous demander de nous réunir au moins une fois l'an. Tout d'abord pour nous voir, prendre contact causer, nous sentir en famille. Rien ne vaut ces journées pour reprendre vigueur. Les membres d'un cercle, qui commençaient à croire que leur travail était inutile parce que trop isolé, constatent que, dans dix endroits de la région, on a fait la même besogne. Les causeries avec les représentants des Unions sœurs leur apprennent que c'est comme cela dans plus de cent vingt cercles. Alors, on reprend courage, on se dit qu'il faut tenir, faire plus et mieux, que l'on travaille à l'édification d'un grand œuvre et que l'on a le devoir de donner pleine mesure. C'est pour cela que tous les comités régionaux tiennent tant à voir le plus de membres à la Convention.

Ensuite, c'est le temps de constater ce qui manque dans la région, où vont les jouets faibles, quels sont les cercles à activer. L'esprit de l'Association ne s'acquiert pas instantanément, il y est requis du travail et de la bonne direction. Il faut du temps pour arriver à la moisson des fruits de la terre: il en faut bien plus pour cueillir des fruits dans l'ordre intellectuel et moral. Cela demande des années et il importe que la surveillance, la vérification se fasse souvent.

Enfin, à la Convention, on oriente la vie de l'Association dans la région, on cause du programme de l'année, on peut même l'élaborer en entier, comme nous l'avons fait, l'an passé à Marieville.



**LAIT**

*aussi pur, aussi riche en crème, aussi nourrissant qu'au moment de la traite*

Oui, et même plus riche que le lait naturel, tel qu'il provient de la vache, parce que l'eau que contenait le Lait St. Charles a été presque entièrement évaporée, et c'est ce qui le rend si crémeux.

Toujours frais, pur et doux, le Lait St. Charles devrait être uniquement employé pour l'usage de la cuisine et de la table: c'est le meilleur lait qui existe.

C'est un produit de confiance absolue. Le nom St. Charles a la réputation d'être le meilleur. Sa qualité est insurpassable.

En ayant sur les rayons de votre armoire quelques bidons de Lait St. Charles, vous serez assurée d'un ample approvisionnement de lait riche, salubre, toujours à votre portée. Votre épicière vous le fournira avec plaisir.

La Cuisinière Borden FRANCO sur demande à The Borden Company, Limited, Montréal.

**Recettes à Conserver**

GATEAU A UN ŒUF — ¼ tasse lait St. Charles dilué dans ¼ tasse eau froide; ¼ tasse huile végétale à frire; 2/3 tasse sucre; 1 œuf; ½ cuillerée à thé sel; 1½ cuillerée à thé poudre à pâtisserie; 1 tasse farine d'orge; ½ tasse féculé de maïs; ½ cuillerée à thé vanille; ½ cuillerée à thé essence de citron.

Battez l'œuf et mettez-le en crème avec le sucre, le sel et les essences. Réunissez le lait dilué et l'huile à frire. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez-les au premier mélange en alternant avec le lait. Battez bien. Versez dans un moule foncé de moyenne grandeur, et garnissez le dessus d'amandes, de raisin haché, ou de noix de coco. Faites cuire 45 minutes à four modéré.



**Borden's ST. CHARLES MILK**  
 "Lait de Campagne Pur avec toute sa Crème"

# A nos Clients



## La Southern Canada Power Co. Limited fait une annonce intéressante

Si vous êtes un client de La Southern Canada Power Company, Limited, vous avez, croyons-nous, un service de lumière et de pouvoir suffisant, et satisfaisant vos besoins.

Nous n'avons aucune prétention à la perfection ni à l'efficacité extraordinaire, mais nous faisons l'impossible, croyons-nous, en fait de travail inlassable et enthousiaste pour vous donner un service efficace.

L'efficacité de ce service devenu sans doute, partie de votre routine quotidienne a fait passer inaperçu le constant et solide développement de la compagnie.

Ce développement et ce service efficace méritent peut-être d'être portés à votre connaissance à cause d'une annonce que nous ferons à nos clients le 14 octobre.

### Etendue du Service de la Compagnie

La Southern Canada Power Company, Limited, fut organisée en 1913 par la consolidation de plusieurs petites compagnies.

La compagnie fournit la lumière et le pouvoir dans les cités et villes suivantes:

Actonvale	New Rockland
Ayers Cliff	North Derby
Beebe	North Hatley
Beloil	Reedville
Bromptonville	Richmond
Capelton	Rock Island
Compton	Rougemont
Cowansville	Stanstead
Derby Centre	Sweetsburg
Derby Line, Vt.	St-Antoine
Dunham	St-Césaire
Drummondville	St-Cyrille
Eustis	St-Germain
East Farnham	St-Hilaire
Foster	St-Hughes
Granby	St-Hyacinthe
Graniteville	St-Jean
Hatley	St-Joseph
Huntingville	St-Madeleine
Iberville	St-Mathias
Kingsbury	St-Rosalie
Knowlton	St-Simon
La Providence	Upper Melbourne
Lennoxville	Waterloo
Libbytown	Waterville
Massawippi	Ways Mills
Melbourne	West Shefford

La compagnie a développé un pouvoir hydro-électrique de 12,000 chevaux-vapeur, à deux stations: une à Drummondville et une à Sherbrooke. De plus, ses six pouvoirs d'eau sur la Rivière St-François peuvent développer encore 100,000 chevaux-vapeur—un actif superbe par ce temps de

disette de charbon et d'augmentation des prix du combustible.

Le territoire desservi par la compagnie comprend plus de 4,000 milles carrés et on évalue sa population à près d'un demi million. C'est, au Canada, un des centres industriels qui progressent le plus rapidement.

### Développement Constant de la Compagnie

Dans les cinq dernières années la compagnie a presque doublé ses recettes brutes et plus que doublé ses recettes nettes. Cela donne une idée de son développement.

La compagnie a environ six fois autant de clients aujourd'hui qu'elle en avait en 1914.

Le passé financier de la compagnie est sans tache, ouvert et honorable.

Durant la période financière troublée de la guerre et la période de dépression qui suivit, la compagnie n'éleva pas ses taux. Elle paya ses comptes, donna à ses employés des salaires raisonnables, paya l'intérêt sur ses obligations, et les dividendes sur ses actions privilégiées.

Aujourd'hui elle fait face au flot montant de la prospérité avec une organisation prête à servir et à se développer.

### La Compagnie Possède Beaucoup de Propriétés

La compagnie ne s'est pas seulement développée dans ses recettes mais elle a acquis un nombre toujours croissant de propriétés situées en plein dans le territoire qu'elle dessert.

La compagnie possède:

1. A Drummondville une usine hydro-électrique d'un rendement actuel de 8,000 chevaux-vapeur et d'une capacité de 18,000 chevaux-vapeur. Cette usine est presque neuve et des plus efficace.
2. Une station centrale sur la rivière Magog à Sherbrooke, produisant aujourd'hui 4,000 chevaux-vapeur mais susceptible de développer 7,000 chevaux-vapeur.
3. Plusieurs petites usines hydro-électriques.
4. Vingt stations secondaires.
5. 246 milles de lignes à haute tension et 262 milles de lignes de distribution.
6. Des édifices à bureaux à St-Hyacinthe, Granby et Lennoxville.
7. Plus de 100,000 chevaux-vapeur de

pot voirs d'eau non développés.

8. Plus de 200 acres de biens immeubles de grande valeur à Drummondville.

Ces biens apparaissent dans les livres de la compagnie au montant de \$10,000,000.

Le grand développement de la Southern Canada Power Company, Limited, au point de vue de la propriété matérielle qu'elle possède, des clients qu'elle sert et de sa solide position financière, est dû au fait qu'elle a toujours essayé et essaiera toujours de donner à ses clients un service efficace, continu et courtois.

### Le Pouvoir Attire les Industries

Les gens de la région desservie par la compagnie obtiennent bien plus qu'un bon service électrique et tout ce qu'un tel service comporte pour le commerce et la famille; ils obtiennent l'avantage industriel que donne à toute ville une forte compagnie électrique prête à fournir n'importe quelle quantité d'énergie électrique développée par l'eau, en tout temps, à tout manufacturier qui cherche un emplacement pour y installer son usine. Cela est important pour l'industrie future des villes que nous desservons.

Les manufacturiers se tournent de plus en plus vers les villes qui ont de fortes compagnies de pouvoirs d'eau, lorsqu'ils installent de nouvelles usines ou en déménagent d'anciennes. Si les villes sont petites, tant mieux pour le manufacturier, parce que les frais d'exploitation sont généralement plus bas dans les petits centres que dans les grandes villes.

Certaines régions qui, pendant des années, pouvaient juste se maintenir confortablement ont eu un regain de vie, ont progressé et prospéré à cause d'une puissante compagnie de pouvoir hydro-électrique.

N'importe quelle industrie dans n'importe quelle ville que nous desservons peut se procurer et être assurée d'une quantité illimitée de pouvoir hydro-électrique, en tout temps et à un prix raisonnable.

Il est évident, pour chacun de nos clients, que cela a une grande importance au point de vue de développement futur de ces villes.

Les intérêts de la compagnie et des gens qu'elle sert sont donc mutuels. Les deux tirent plus de profits en travaillant ensemble à créer des industries dans le territoire.

La compagnie projette maintenant de mutualiser d'avantage les intérêts communs et de faire un autre pas en avant, dans le sens de meilleures et plus amicales relations publiques.

Elle est à élaborer des plans qui permettront aux clients et aux employés de la compagnie de participer à des conditions avantageuses dans sa propriété et ses recettes.

Vous serez intéressé, nous en sommes certain, dans notre annonce du 14 octobre sous forme de lettre à nos clients.

## Southern Canada Power Co. Limited

Votre courrier du 14 octobre contiendra une annonce intéressante

# M. Le Chanoine O'Donnell

Suite de la page 1

maison, et pour les Desrivères, une affectueuse reconnaissance. Il en parlait volontiers et se tint en correspondance avec les derniers descendants de cette famille seigneuriale. Pendant trois ans, de 1855 à 1858, il fut vicaire et desservant à Sorel. A l'âge de 27 ans, il était nommé curé de Notre-Dame de St-Hyacinthe, en 1858; à 30 ans, il passait à St-Athanase d'Iberville, en 1861; à 31 ans il devenait curé de St-Denis-sur-Richelieu et il devait y demeurer 35 années, de 1862 à 1897. D'octobre 1866 à juin 1867, il fit le voyage d'Europe en compagnie de Mgr Moreau, alors secrétaire de l'évêché et député à Rome et à Paris pour affaires diocésaines. Le curé de St-Denis pourvut de sa bourse à tous les frais de voyage de son compagnon comme aux siens propres. A la création du chapitre de la Cathédrale, le 26 juillet 1877, il fut nommé chanoine titulaire. Il était le doyen d'âge du chapitre; Sa Grandeur Mgr Alexis-Xyste Bernard, évêque de St-Hyacinthe, est le seul survivant de cette première promotion du chapitre diocésain.

Pendant son administration de curé, M. O'Donnell édifia, en partie à ses frais, le presbytère de Saint-Denis; fit réparer et orner l'intérieur de l'église paroissiale; construisit, avec la succession de son prédécesseur, M. le Grand Vicaire Demers, l'Hospice Saint-Louis, qu'il mit sous la direction des Sœurs Grises de St-Hyacinthe, en 1876; et le collège académique St François-Xavier, qu'il confia aux Clercs de Saint-Viateur, en 1878. Il remit sa cure de St-Denis, en 1897, et se retira chez les Sœurs de Saint-Joseph de St-Hyacinthe, dont il fut l'aumônier jusqu'en 1913. En 1898, il fut nommé inspecteur des académies et écoles religieuses indépendantes du diocèse de St-Hyacinthe. Depuis douze ans environ, il passait ses jours à prier et à lire: deux occupations qui lui furent toujours chères.

Enfin, après vingt-cinq ans de retraite, le bon vieux chanoine vient de s'éteindre chez les Sœurs de Saint-Joseph. Il ne fut guère malade: il dit sa messe et son bréviaire jusqu'aux premiers jours de septembre puis, malgré les bons soins, il commença à faiblir, puis à mourir, comme un arbre trop vieux. Il rendit son âme, sans secousse, sans effort, après une très douce agonie, dans la paix et la joie du Seigneur.

M. le chanoine O'Donnell a tenu une grande place dans notre diocèse. Il fut longtemps le prédicateur en renom. On l'entendait aux sacres des évêques, aux funérailles des prêtres, dans les grands anniversaires, en particulier lors de la réunion générale des anciens du Séminaire, en 1882. Sa parole était chaude, variée; son style était dans le goût du temps, fleuri et descriptif à la Châteaubriand; plein de réminiscences classiques, et de citations d'auteurs anglais, français, latins et même grecs. Ses sermons n'étaient peut-être pas des thèses très originales, mais ils étaient joliment ornés et agréablement présentés. On aimait alors à l'entendre et cette prédication faisait du bien.

Le bon chanoine s'est distingué par son respect, son dévouement, son amour pour ses supérieurs. Il répétait volontiers, sans vantardise, comme sans flatterie, qu'il avait toujours voulu être agréable à ses évêques. Et nous pouvons dire qu'il a bien réussi. Pour l'autorité, il n'avait jamais la moindre parole sévère. Et bien qu'il fut de tempérament autoritaire, il ne savait qu'obéir à ses supérieurs. Un ordre donné, même un simple désir, était une consigne qu'il ne voulait jamais violer. C'est ce qui l'a rendu si serviable à ses évêques pendant près d'un demi-siècle. C'est ce qui explique aussi l'estime qu'avaient pour lui, outre les six évêques de St-Hyacinthe, Nosseigneurs Fabre, Racine et Cameron, pour ne mentionner que les anciens. Monseigneur Cameron, évêque d'Antigonish, en particulier, était son ami de cœur. Il le recevait princièrement dans son presbytère de St-Denis et il allait très souvent le visiter dans sa ville épiscopale. Jamais le chanoine n'était plus heureux que lorsqu'il avait à sa table Monseigneur Cameron, évêque d'Antigonish, Sir John Thompson, premier ministre du Canada, M. le Chanoine Ouellette, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé McCauley, Vicaire Général de Sherbrooke. On y parlait sérieusement de tout ce qui intéressait le pays et surtout du fameux mouvement d'Oxford. M. O'Donnell avait bien connu Newman à Rome; il était resté en correspondance avec le grand Cardinal; et, jusque dans ses derniers jours, quand tous les convertis d'Oxford et tous les admirateurs contemporains du Cardinal furent disparus, il relisait fréquemment l'histoire de ce mouvement religieux. A la manière enthousiaste dont il en parlait, on devinait facilement qu'il avait estimé et admiré ces hommes de 1850.

M. le Chanoine O'Donnell avait la vieille foi irlandaise, naïve, sensible et démonstrative. Il célébrait la messe et disait son bréviaire avec une singulière dévotion; il avait presque le don des larmes. En cela, il était resté très irlandais. De plus, bien qu'il ait vécu plus de quatre-vingts ans dans notre diocèse, qu'il eût fait ses études classiques et exercé toujours et exclusivement le ministère en français, il avait gardé un petit accent, qui le faisait aisément reconnaître pour un étranger. Mieux que cela, ses prières personnelles il les faisait toutes en anglais. Ce qui démontre bien que la langue maternelle, celle de notre petite enfance, reste toujours la langue du cœur et de la foi.

Grand ami des livres, le chanoine occupait ses loisirs par la lecture. Sa bibliothèque était abondante et variée. C'était plutôt la librairie d'un professeur d'université que celle d'un curé de campagne. Il la tint bien à date jusque vers 1900. Il semble bien qu'il a lu presque tous ses volumes. Quelques-uns lui revenaient souvent dans les mains. Il jouissait beaucoup à la lecture, peu lui

importait si, depuis quelques années, il ne retenait pas fidèlement qu'il avait lu. Il avouait, en riant, oublier vite le livre parcouru, mais, disait-il: "J'y trouve tant de satisfaction intellectuelle pendant que je lis, que je ne demande qu'à recommencer".

Ce vieillard de quatre-vingt-douze ans était resté un homme très délicat et très distingué. Il avait les mœurs des anciens: poli, distant, un peu froid, choisissant ses amis, mais toujours digne, très gentilhomme et très prêtre. Il ignorait le tutoiement et disait: Vous, à un bambin de cinq ans. Il est difficile d'être catégorique mais il ne paraît pas qu'il ait jamais tutoyé un prêtre plus jeune que lui. Il était ainsi réservé avec tout le monde, même avec ses domestiques et ses familiers.

Avec le chanoine O'Donnell, disparaît un des rares témoins des premiers jours du diocèse. Il reste M. le chanoine Taupier, qui a été ordonné par Mgr Prince, notre premier évêque. Voilà soixante dix ans que le diocèse de St-Hyacinthe est fondé, sur cela, M. O'Donnell en a vécu soixante sept de sacerdoce. Il était bien un des meilleurs hommes à en interroger. Comme sa mémoire était fidèle, c'était plaisir de causer avec lui des origines de notre Eglise. Il les connaissait d'autant mieux qu'il avait souvent accompagné les Evêques dans leurs courses apostoliques et qu'il fut toujours un conseiller et un confident de son Ordinaire. Il parlait volontiers de la belle distinction de Mgr Prince, de la science et du charme personnel de Mgr Joseph Larocque, de la grande solennité de Mgr Charles Larocque, de la bonté et de la piété de Mgr Moreau. Il connaissait encore mieux et Mgr Decelles et Mgr Bernard, puisqu'il avait l'honneur de les avoir eus comme vicaires et d'avoir été ensuite leur ami et leur conseiller, pendant de nombreuses années.

Hélas! ils disparaissent tous nos anciens, et, demain, il n'y aura plus personne pour nous dire ce que firent nos pères; comme ils ont vécu; peiné, travaillé; quels hommes ils furent. Hâtons nous de recueillir de la bouche de nos rares octogénaires, les renseignements sur un âge qui, bientôt pour nous, ne pourra plus être connu que par les documents écrits.

Les funérailles de M. le chanoine O'Donnell eurent lieu jeudi et vendredi, les 28 et 29 septembre dernier. Un premier service fut chanté chez les Sœurs Saint-Joseph, jeudi; un second, vendredi, à la Cathédrale. Monseigneur Decelles, vicaire général du diocèse, officiait; Monseigneur Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, étaient au chœur; les chanoines du Chapitre et un grand nombre de prêtres, environ 70, assistaient au service.

Après cette très longue vie, qui est pourtant moins qu'un instant en présence de Dieu, le chanoine O'Donnell repose maintenant dans le cimetière des Sœurs Saint-Joseph, où il attend le grand jour de la résurrection. *Requiescat in pace!*

## Statistiques catholiques

Depuis cent ans, la foi catholique a augmenté le nombre de ses fidèles dans plusieurs pays. Voici quelques chiffres intéressants.

En 1822 l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse comptaient 120,000 catholiques; aujourd'hui il y en a 2,600,000.

En Suède et Norvège, durant ces cent ans, le nombre des catholiques a passé de 10 à 5,147; en Danemark, de 100 à 8,780, en Hollande et Luxembourg, de 350,000 à 1,950,000; dans l'Allemagne du Nord, de 10,000 à 409,000, en Indo-Chine, de 400,000 à 1,200,000; au Japon et Corée, de 10,000 à 170,000; au Canada, de 500,000 à 3,000,000; aux Etats-Unis, de 400,000 à 17,885,000.

Jusqu'en 1890, l'apostolat ne put rien faire en Océanie. Un seul et unique prêtre se cachait en Australie pour maintenir la foi des Irlandais déportés; l'Eglise était proscrite, il n'y avait pas une seule chapelle. En 1834 fut érigé le vicariat d'Australie sous le nom de Nouvelle-Zélande comptant plus de 1,200,000 catholiques, avec 9 archevêques et 19 évêques; 2,200 églises sont ouvertes au culte, 1,500 prêtres assurent le service divin. Le nombre des prêtres originaires de l'Australie va sans cesse en augmentant.

Dans les îles océaniques, 22 vicariats et 6 préfectures apostoliques ont été créés: on y compte 600 prêtres missionnaires et 270,000 catholiques.

## Le gros bon sens de Henri Ford

Henri Ford, multi-millionnaire américain et industriel de grand renom, est un homme qui a beaucoup plus de bon sens social et politique que beaucoup de socialistes ou de politiciens fameux.

Il disait dernièrement que les ouvriers aux Etats-Unis ne peuvent obtenir ce qu'exigent leurs véritables intérêts pour la bonne raison que leurs chefs pactisent avec les magnats financiers de Wall Street.

Cela devra faire réfléchir les ouvriers qui se font jouer par leurs meneurs.

## Singularité capillaire

S'imaginerait-on que dans la tombe les cheveux d'un homme âgé peuvent reprendre la nuance de la jeunesse?

Le phénomène n'est probablement pas commun. Il s'est cependant produit. L'abbé Josse, vicaire général de Meaux, écrivait, le 14 novembre 1854, à l'occasion de l'ouverture du cercueil de Bossuet:

"J'ai touché ses cheveux, blancs, dans les travaux d'un glorieux apostolat. Mais que dis-je? Ce n'est plus cette chevelure blanche que nous nous représentons penchée sur le sommeil du grand Condé. L'action de la mort et du temps les a brunis. Ils sont devenus châtiens; ce sont presque les cheveux de la jeunesse.

Il serait intéressant de savoir si une semblable constatation a été faite ailleurs.

## Obsèques de M. le Chan. O'Donnell

D'imposantes obsèques ont été faites en la cathédrale au regretté chanoine Antoine O'Donnell, prêtre en retraite, décédé après avoir passé vingt-cinq années chez les RR. SS. S.-Joseph, de cette ville. La levée du corps a été faite par M. le Chan. L.-A. Senécal, curé à la cathédrale. L'office divin a été chanté par Mgr F.-Z. Decelles, V. G., assisté comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé E. Roy, chapelain des RR. SS. S.-Joseph, et de l'abbé L. Raymond, professeur au séminaire. Au chœur on remarquait Mgr A. X. Bernard, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr C.-P. Choquette, P. D., ex-supérieur au séminaire M. l'abbé Fitzgerald, curé de Camden, N. J., MM. les chanoines Bernard, Beaudry, Houle, Pratte, J.-M. Laflamme, les abbés Azarie Desnoyers, prêtre en retraite, le R. Père Ouimet, curé de Notre-Dame du Rosaire, MM. les abbés J.-E. Rivard, N. Goulet, M. Noiseux, H. Messier, H. Beaudry, O. Kérouack, G. Gaudreau, J. H. Nadeau, le R. P. J. Morin, C. S. V., J.-A. Fontaine, L. Dorais, J. G. Roy, E.-H. Lamontagne, J.-B. Nadeau, J. Martin, M. le chancelier P.-S. Desranlaeu, L.-P. Phaneuf, E. Lagassé, J.-D. Meunier, V. Lincourt, V. Roy, E. Lessard, J.-A. Dubreuil, J.-E. Roy, S. Cusson, P. Boulay, V. Lajoie, C. Richard, R. P. Archambault, O. P., J.-O. Gadbois, J.-A. Vézina, P.-A. Lafond, P.-A. Saint-Pierre, R. P. Desrosiers, C. S. V., M. Delorme, C. Cournoyer. Dans la nef, les élèves des écoles Larocque, Raymond et de la Providence. Les juvénistes et les religieuses de la communauté des RR. SS. Saint-Joseph et les autres religieuses des autres communautés de cette ville. La Rév. Sœur Sainte Eulalie, directrice du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, et la Rév. Sœur Saint-Aimé du Sacré-Cœur, du couvent de St-Denis. Les RR. Frères du Sacré-Cœur, de la paroisse de St-Denis, le Dr Richard, Donat Durocher, H. Pétrin, A. Girard, G. Brodeur, H. Bousquet, F. Archambault, maire de Saint-Denis, J.-B. Desrosiers, Omer Durand, A. Lussier, A. Debiant, M. Cordeau, D. Chevalier.

Le chant a été fourni par la chorale de la cathédrale, et M. Léon Ringuet était à l'orgue. Les porteurs étaient MM. les abbés Hubert Beaudry, H. Messier, V. Noiseux, A. Lemonde, E. Berthiaume et V. Lajoie. L'inhumation a été faite au cimetière des RR. SS. S.-Joseph, dont le défunt est un des bien-faiteurs.

## Petits sectaires

Il y a quelque temps, en France, dans un village, un procès fut fait au curé par le maire de l'endroit. On accusait le brave pasteur d'avoir fait une manifestation religieuse ce qui est défendu en dehors de l'église à moins d'une permission spéciale du maire.

Il fut prouvé au tribunal que la manifestation n'était pas considérable. Le curé s'était rendu, après la messe, de l'église au presbytère, accompagné de ses enfants de chœur.

Tous ensemble, ils avaient chanté un petit cantique.

De là, rapport du gendarme, fureur du maire procès au pauvre curé, et condamnation par le président du Tribunal, plus intelligent que les autres, à... un franc d'amende et les frais.

C'est risible, c'est petit, mais ça indique une mentalité que la guerre n'a pu changer tout-à-fait en France.